



EHPAD « LES RESIDENCES DE BELLEVUE »  
18000 BOURGES

## Compte Rendu du CONSEIL DE VIE SOCIALE

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2022 à 14h00

### Présents avec voix délibérative :

#### Représentants des résidents :

**Monsieur Bernard DEVOL**, Représentant des résidents, résidence « Les Tilleuls », Président suppléant

**Monsieur Claude MOUCHY**, Représentant des résidents, suppléant de Madame Geneviève CLEMENT, résidence « La Roseraie », ayant voix délibérative en l'absence de Mme CLEMENT

**Madame Christiane LEGUAY**, Représentante des résidents, résidence « Les Terrasses de Bellevue »

**Madame Francine PETITJEAN**, Représentante des résidents, résidence « es Géraniums », suppléante de Monsieur André DECOURTIAT, ayant voix délibérative en l'absence de M. DECOURTIAT

**Madame Anne Marie GUENIN**, Représentante des résidents, suppléante de Madame Roberte JACQUET, ayant voix délibérative en l'absence de Mme JACQUET

#### Représentants des familles :

**Madame Michèle LESAVRE**, Représentante des familles, résidence « Les Terrasses de Bellevue »

**Madame Chantal ADAMS**, Représentante des familles, résidence « Les Géraniums »

**Madame Valérie THIAULT**, Représentante des familles, résidence « Les Tilleuls »

**Madame Sylvie PAJOT**, représentante des familles suppléante de Monsieur BOUQUIN, ayant voix délibérative en l'absence de Monsieur BOUQUIN

**Monsieur Claude MATHONNAT**, Représentant des familles, résidence « Les Fontaines d'Emeraude »

**Monsieur Jean Philippe LAJAT**, Représentant des familles, résidence « es Eglantines »

#### Représentants du personnel :

**Madame Sandra TRICHEUX**, Représentante du personnel titulaire FO

**Madame Sandrine RAFFAUD**, Représentante du personnel titulaire CGT

#### Représentant de l'organisme gestionnaire :

### Présente avec voix consultative :

**Madame Hélène GOUNAUD**, Directrice Adjointe de l'établissement « Les Résidences de Bellevue », représentante de la Direction

### Présents à la séance :

#### Représentants de l'administration :

**Docteur Delphine MONTROY**, *Médecin Praticien Hospitalier et Médecin Coordonnateur*

**Madame Sandra BABIN**, *Cadre Supérieur de Santé*

**Madame Isabelle LEGRAND**, *Cadre de Santé, responsable du service « Relations avec les Usagers, Qualité et Gestion Des Risques »*

**Madame Christine LUREAU**, *Attachée d'Administration Hospitalière, responsable des admissions et des finances*

**Madame Laurence BOSLAND**, *Attachée d'Administration Hospitalière, responsable du service Achat et Commande Publique*

**Madame Anne DESENY**, *animatrice sociale*

**Madame Corinne BODIN**, *Adjoint des cadres hospitaliers aux affaires générales et à la communication*

**Absents excusés :**

**Avec voix délibérative :**

**Madame Geneviève CLEMENT**, *Représentante des résidents, résidence « La Roseraie », Présidente*

**Madame Roberte JACQUET**, *Représentante des résidents, résidence « Les Eglantines »,*

**Madame Catherine REBOTTARO**, *Représentante du Conseil d'Administration au CVS*

**Monsieur Alain BOUQUIN**, *Représentant des familles, résidence « La Roseraie »,*

**Monsieur André DECOURTIAT**, *Représentant des résidents, résidence « Les Géraniums »*

**Absents excusés :**

**Sans voix délibérative**

**Madame Véronique GILBERT**, *Directrice de l'établissement « Les Résidences de Bellevue »*

**Madame Caroline BROCC**, *Cadre Supérieur de Santé*

Monsieur DEVOL informe que Madame CLEMENT est excusée.  
Madame GOUNAUD informe que Madame GILBERT est excusée.

Monsieur DEVOL en tant que vice président du Conseil de la vie Sociale ouvre la séance.  
Madame GOUNAUD rappelle qu'il s'agit d'un Conseil de la Vie Sociale consacré uniquement aux questions des résidents et à celles des familles.

## **1. Questions des résidents :**

- **Même si nous savons que l'architecture de la Roseraie ne peut être modifiée, le manque d'espace de convivialité et de jeux se fait très fortement ressentir. Quelle alternative peut être proposée aux résidents de la Roseraie ?**

Madame COURCON informe que depuis la phase COVID, tout le rez de chaussée de la Roseraie est investi en salle de repas afin que les résidents puissent être 2 par table et en quinconce.

La salle de télévision pourrait être libérée mais il faudrait alors ajouter 8 tables dans les 2 autres pièces. Ce qui est impossible à faire.

L'autre solution suggérée par Madame COURCON est d'augmenter la capacité à 5 résidents par table. Madame COURCON en fait la demande au Docteur MONTROY.

Le Docteur MONTROY informe que tous les résidents de la Roseraie ont reçu la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin et estime qu'il peut être proposé 3 personnes par table. Pour les entrants ou les personnes venant de l'hôpital, elles pourraient être regroupées sur 1 seule table en attendant le retour de leur test RTPCR.

Madame COURCON demande juste un peu temps pour retravailler avec les agents les plans des tables.

- **Plusieurs résidences relèvent qu'il n'y a un manque de personnel plus important que d'habitude. Est-ce que cela vient d'un manque de candidatures spontanées et donc de postes libres, d'arrêts maladie trop fréquents dû à la crise sanitaire, ou d'un manque de budget pour embaucher ?**

Madame GOUNAUD informe qu'il n'y a pas de frein à l'embauche sur les postes vacants.

Madame BABIN explique que Bellevue est confronté à un souci de recrutement du au manque de candidatures IDE et AS. Beaucoup d'EHPAD ont cette même difficulté.

Madame BABIN informe que l'établissement reçoit des candidatures qui n'ont aucune expérience dans le soin. La chance a été donnée à quelques candidats, mais les retours ne sont pas positifs. Il est important de privilégier la qualité dans les recrutements.

S'agissant des arrêts, très souvent ceux-ci étaient liés à la COVID (enfant COVID, classes d'écoles fermées). Ces arrêts ont été compensés par des recrutements en intérim. Cela explique pourquoi, les résidents ont vu des visages différents. Mais l'important est que l'établissement ait recruté pour compenser ces arrêts.

Actuellement, Bellevue a réussi à recruter 2 IDE dont une a pris ses fonctions ce 1<sup>er</sup> mars et une autre prendra ses fonctions le 11 avril.

L'établissement a travaillé avec pôle emploi et a eu 6 stagiaires. Des candidatures d'AS sont aussi attendues.

- **Les médecins ne sont pas remplacés, ceux qui restent se relayent pour assurer une présence, y-a-t-il des embauches futures ?**

Madame GOUNAUD informe que suite au départ à la retraite du Docteur de BERTRAND PIBRAC, un poste de médecin est à pourvoir et l'établissement a publié le poste sur plusieurs flux de communication. Le Docteur MONTROY précise que tous les réseaux ont été activés. Dans l'attente d'un candidat, l'établissement fait appel à l'intérim médical pour assurer le remplacement des médecins pendant leurs congés.

- **Dans certaines résidences, les résidents demandent une épicerie (comme la p'tite boutique aux Terrasses de Bellevue). Est-ce que vous comptez intégrer dans le projet architectural, une petite boutique au cœur même du service ?**

Madame GOUNAUD informe que le projet est envisagé dans le cadre du schéma directeur immobilier architectural. Madame BROC doit se rapprocher des Pep 18 pour monter le projet.

S'agissant de la P'tite Boutique aux Terrasses de Bellevue, celle-ci est tenue par l'association Loisirs et Culture, qui pendant la période COVID, et pour des raisons d'hygiène sanitaire, a arrêté de proposer des crêpes et des gâteaux faits maison.

L'association va pouvoir refaire des crêpes et des gâteaux et les proposer aux résidents.

- **Aux Tilleuls, les balcons exposés au nord nous semblent pour certains dangereux, est-ce que l'audit a été réalisé ?**

Madame GOUNAUD informe qu'à l'origine, il y a un défaut de conception architecturale qui engendre des fissures en surface lorsqu'il gèle ou qu'il pleut.

Actuellement, il y a une mise en sécurité et certains balcons vont être repris.

Une sécurisation a été mise en place au niveau de la sortie sécurité extérieure des Tilleuls car des morceaux de verre se fissurent sous l'effet du gel.

- **Actuellement nous avons une activité hebdomadaire de gymnastique adaptée qui va devoir s'arrêter prochainement faute de budget. Ai-je bien compris ? Nous souhaiterions que cela puisse continuer.**

Madame BODIN informe qu'une recherche de financement est en cours.

De plus, il a été décidé que l'escrime club de Saint Doulchard, qui n'a pu rattraper les heures de cours bloquées du fait de la pandémie, donnera des heures au basket et au multi sports afin que tous les cours se terminent la même semaine soit la semaine 26.

## **2. Questions des représentants des familles**

- **Les familles peuvent-elles avoir un temps d'échange avec les médecins sur les traitements médicaux de leurs proches ?**

Le Docteur MONTOY informe que les médecins ont toujours été à disposition des familles pour les renseigner sur les traitements médicamenteux de leur proche ou tout autre sujet médical.

Comme actuellement, ils ne sont que 2.7 médecins (le Docteur ROCHER étant à 80%), il est préférable pour les familles de prendre rendez-vous pour échanger avec un médecin. Cependant, le Docteur MONTOY rappelle que les infirmiers et les aides soignants peuvent répondre ponctuellement aux familles sur les traitements médicamenteux.

➤ **Quelle est la procédure pour programmer l'intervention des auxiliaires médicaux auprès des résidents ?**

Madame BABIN rapporte les circonstances qui ont généré cette question. Un pédicure podologue est intervenu à 2 reprises auprès d'un résident et la famille a reçu la facture sans avoir au préalable donné son accord pour des interventions en pédicurie/podologie.

La 1<sup>ère</sup> fois, l'infirmier n'a pas prévenu la famille mais pour la 2<sup>ème</sup> fois c'est la pédicure podologue qui a continué à venir sans prévenir les agents.

Les règles ont donc été rappelées aux agents et au pédicure podologue concerné.

➤ **Peut-il y avoir un relais d'information sur les activités auprès des résidents notamment lors des repas ?**

Madame BABIN informe que les animateurs voient directement avec les résidents les activités de la journée susceptibles de les intéresser.

Pour les sorties, les manifestations importantes, les soignants pourraient être un relais d'information pendant les repas.

➤ **Quelle est la procédure d'entretien pour le linge marqué d'un ruban rouge ?**

Le linge marqué d'un ruban rouge correspond au linge délicat que la blanchisserie ne peut pas traiter. Dans le règlement de fonctionnement il est stipulé que l'entretien du linge délicat est à la charge du résident ou de la famille.

Monsieur MATHONNAT remarque que si le linge est malencontreusement acheminé à la blanchisserie, celui-ci revient sans être nettoyé et est marqué d'un ruban rouge.

Madame GOUNAUD remarque qu'il y a peut être quelque chose à faire au niveau de la communication auprès des familles à ce sujet.

Madame ADAMS remarque qu'avant la COVID, il y avait un filet dans la pièce d'eau pour mettre le linge délicat à nettoyer par la famille. Maintenant, il n'y a plus de filet mais un sac poubelle et le sac peut être posé n'importe où dans la chambre.

Madame BABIN a demandé aux cadres de santé de vérifier si le sac était dans les pièces d'eau. Elles font un retour demain 2 mars en réunion cadres et en fonction de ce qu'elles vont rapporter, il sera demandé à ce que tout redevienne comme avant la COVID.

Madame BABIN informe aussi que les agents ont constaté que dans certaines chambres, le linge fragile et sale pouvait rester plusieurs semaines sans que la famille ne le prenne en charge et des vêtements ont du être jetés. D'où l'importance d'avoir le moins possible de vêtements fragiles.

Madame ADAMS dit la difficulté à trouver des vêtements non fragiles pour son parent. Elle demande toujours aux magasins des vêtements qui peuvent passer au sèche-linge.

➤ **L'établissement peut-il proposer à une association ou une école, l'utilisation des serres et des lignes de culture ?**

Monsieur DEVOL propose que l'établissement prenne contact avec le lycée agricole ou le responsable des serres municipales chemin de Tortiot.

Madame TRICHEUX informe que Bellevue a un jardinier et qu'avant il préparait les plants pour fleurir le parc de Bellevue.

Madame GOUNAUD remarque qu'en effet, il y a un agent jardinier à Bellevue mais qu'il est souvent sur d'autres missions.

Monsieur LAJAT informe qu'il a vu une expérience au journal TV avec des résidents Alzheimer qui faisaient du jardinage.

Madame DESENY fait remarquer que le jardinage est une activité contraignante de tous les jours et qu'elle ne peut se faire qu'au détriment d'autres activités.

L'association « Les jardins partagés » utilisait les serres et permettait aux résidents, qui le souhaitaient, de participer aux travaux de jardinage mais très peu de résidents y assistaient car les serres et les lignes de culture ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Madame ADAMS propose que les familles trouvent des idées pour faire revivre les serres.

➤ **Quand est-ce que les poules de réforme et les chèvres vont arriver dans le parc animalier ? Est-il possible d'avoir un petit parc animalier aux Terrasses de Bellevue ?**

Madame GOUNAUD informe que les services techniques ont installé un poulailler.

Quatre poules de réforme, une poule Pékin et un coq devraient arriver le 12 mars.

Ce sont les agents des services techniques qui vont s'en occuper et se partager les œufs car les animateurs ne peuvent pas utiliser les œufs pour faire des gâteaux pour des raisons de sécurité alimentaire.

Madame GOUNAUD informe que le petit parc animalier devrait recevoir aussi une chèvre femelle demi naine.

S'agissant d'un petit parc animalier aux Terrasses de Bellevue, Madame DESENY informe que quelques résidents pourraient être intéressés pour s'occuper de quelques poules.

Madame LESAVRE informe qu'une famille a fait don de plantes et arbustes en pot. C'est l'agent technique des Terrasses qui se chargera de les planter.

➤ **L'établissement peut-il envisager un distributeur de boissons dans un lieu collectif ?**

Madame GOUNAUD informe que le projet pourra être étudié, toutefois il faut savoir que cela représente un coût d'investissement et d'exploitation, et si le distributeur n'est pas utilisé quotidiennement, ce ne sera pas rentable.

➤ **Où en est l'établissement dans le recrutement de psychologues ?**

Tout comme la difficulté de recruter des IDE et des AS, le recrutement de psychologues est compliqué. L'établissement a ouvert de nouveaux canaux de communication pour faire connaître les postes vacants à Bellevue.

Il y a une prise de poste à compter du 4 avril et un entretien avec un candidat psychologue est programmé. Il nous manquera encore 3 postes à pourvoir.

Pourtant Bellevue propose des postes à temps plein mais rencontre des difficultés pour avoir des candidatures.

➤ **L'établissement peut-il mettre en place un support pour échanger sur les besoins des résidents (produits de toilette...) ?**

Madame BABIN a échangé avec Madame GILBERT à ce sujet et il est proposé de constituer un groupe de travail composé de familles et résidents pour travailler sur différents supports.

Madame BABIN propose un groupe de travail avec 3 familles et 3 résidents. Une première réunion pourrait avoir lieu en avril. Madame BODIN va prendre contact avec les représentants des familles et les représentants des résidents pour connaître ceux et celles intéressés pour participer au groupe de travail.

**Questions diverses :**

➤ **Monsieur DEVOL remarque que les cloches ne sonnent plus depuis plusieurs mois. Est-ce normal ?**

Madame GOUNAUD va se renseigner.

➤ **Madame LESAVRE demande s'il est possible d'organiser pour les représentants des familles une visite de l'ensemble de l'établissement.**

Madame GOUNAUD informe qu'une visite peut-être envisagée. Il faudrait arrêter une date et se rapprocher des responsables des services pour une visite.

➤ **Suite du Conseil de la Vie Sociale du 17 septembre 2021, portant sur la demande de financement auprès de l'ARS pour divers projets, qu'en est-il ?**

Madame GOUNAUD informe que l'établissement a obtenu les crédits demandés.

S'agissant de l'écho doppler, le Docteur MONTROY informe qu'il a été commandé et qu'il arrive ce jeudi 3 mars. Les médecins devront être formés à son utilisation.

S'agissant des rails aux plafonds pour les Eglantines, ils sont en cours d'installation.

Pour le ravalement du bâtiment des services généraux, celui-ci va pouvoir être engagé.

Pour ce qui concerne le tiers lieu, l'établissement avait répondu à un appel à projet porté par la CNSA. Madame GOUNAUD informe que le projet n'a pas été retenu, mais que l'établissement reste à l'affût de tous les appels à projets pour pouvoir faire financer ce projet.

**Rappel : le prochain Conseil de la Vie Sociale aura lieu le mardi 19 avril à 14h00 salle multi activités.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00.

Le Vice Président,  
Monsieur DEVOL

